



Nous sommes propriétaires et ne pouvons jouir de notre bien.

Par **sas**, le **11/09/2009** à **15:13**

Bonjour,rnrnMon père lors de son décès celà fait 1 an et demi à érigé un testament attribuant un premier bien immobilier (villa) à mon frère et un autre bien immobilier (immeuble) à mes deux soeurs et à moi même. Mon frère logeant anterieurement (avant le décès de mon père) dans l'immeuble qui nous revient de droit et toujours résident dans celui-ci. A ce jour, nous avons d'énormes difficultés pour qu'il libère ce logement car nous souhaitons le vendre. Quel sont nos droit dans ce domaine et quelles démarches pouvons nous engagées en sachant que mes deux soeurs et moi même, sommes propriétaires de plein droit.rnMerci par avance.rnSAS.